



## Travaille 12 ans chez le meme patron sans anciennete ?

Par **genea**, le **22/01/2010** à **15:56**

Bonjour, je travaille depuis 12 ans en contrat de travail saisonnier a duree determinee ( toujours chez le meme patron ) pendant 9 mois de l'annee ( l'etablissement etant ferme pendant 3 mois) . Est ce legal de ne jamais eu de prime d'anciennete ? Mon patron ne serait il pas oblige de me faire un CDI ?